Image not found or type unknown

Effacement du fnpc possible?

Par **nanajp83**, le **01/04/2011** à **11:37**

Bonjour,

Mon mari a une inscrption sur le FNPC concernant un exces de vitesse et une supsenion datant de 2004.
Cette mention peut etre gênante pour un concours qu'il vient de réussir et qui demande aucune inscription sur le FNPC.
Je sais que l'effacement est automatique au bout de 10 ans mais peut on le demander avant ce délai? si oui comment?

merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés